

## INTRODUCTION

Le Mali est un pays d'élevage avec plus de 10 millions de bovins, 32,862 millions de petits ruminants dont 13,735 millions d'ovins et 19,126 millions de caprins ; 917.000 asins, 978 980 camelins et 41,755 millions de volailles (bilan activités DNPIA, 2013). Cette activité est pratiquée par au moins 80% de la population rurale et constitue la principale source de revenus pour plus de 30% de la population du pays. Elle procure à l'économie nationale par an en moyenne 15% de ses recettes d'exportation et sa contribution au PIB est d'environ 10% (DNPD 2010).

Mais depuis quelques années, le pays est confronté à des crises alimentaires récurrentes marquées par un déficit céréalier et/ou fourrager plus ou moins important selon les régions.

La mise en œuvre des activités de la DNPIA s'est faite dans un contexte où des Politiques et Stratégies sont en cours d'exécution et/ou d'élaboration.

Le CSCRP est le cadre référentiel de notre politique agricole qui engage le Mali par rapport à l'atteinte des objectifs du Millénaire (OMD1).

La LOA est le cadre global qui fixe les orientations politiques et stratégiques pour le développement du secteur rural.

La Politique de Développement Agricole (PDA), le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) et le Programme National de Sécurité Alimentaire (PNSA) sont des éléments probants de cette nouvelle vision.

En rappel, il signale que la nouvelle approche du Département en charge du Développement Rural s'inscrit dans cette vision.

La stratégie de mise en œuvre de cette approche reposera sur deux piliers :

- la promotion des exploitations agricoles familiales pour nourrir la population,
- la promotion des entreprises agricoles pour produire et vendre en vue de générer des revenus monétaires importants.

Dans le domaine des productions animales, l'alimentation des animaux est assurée essentiellement par l'utilisation permanente des pâturages naturels et des résidus de récolte en partie. Ces ressources se caractérisent, en saison sèche, par leur rareté mais surtout le manque d'eau pour l'abreuvement des animaux dont les conséquences se traduisent par des pertes pondérales notables sur fond de misère physiologique, une baisse, voire l'arrêt de la production laitière. La pénurie de fourrage est liée à l'effet cumulé de l'insuffisance des pluies, des feux de brousse et une exploitation abusive à travers une certaine conduite de l'élevage.

Le programme d'investissement prioritaire N°2 du PNIP-SA porte sur la promotion des filières d'élevage principalement basée sur deux sous programmes notamment le sous programme filière bétail viande et le sous programme lait.

La mise en œuvre du programme est à l'actif de l'ensemble des structures déconcentrées et les projets et programmes rattachés, tous en charge de l'encadrement des producteurs à la base.

La présentation des réalisations deux sous programmes dans la période 2011-2013 permet de donner non seulement plus de visibilité aux résultats obtenus sur le terrain mais aussi de tracer les lignes directrices des actions futures et ce dans l'optique de mieux orienter les interventions en matière de promotion des productions animales.

Cette présentation respecte la logique d'intervention et les composantes du PNIP-SA à travers: (i) l'évolution des réalisations par rapport aux objectifs fixés par le PNIP-SA de 2011-2014, (ii) le point d'exécution des différentes composantes et les projections pour la campagne 2015-2016.

# **PROGRAMMATION CAMPAGNE 2014-2015**

## **PRODUCTIONS ANIMALES**

### ***Production du Bétail et de la viande***

Le taux annuel d'augmentation de la production de viande est de **10%** (augmentation par rapport à la prévision de 2013). Les effectifs d'animaux abattus dans les différents centres d'abattage régionaux et tueries de volailles et du District de Bamako, la promotion des ateliers d'embouche et les opérations de ventes promotionnelles expliquent cette augmentation. Ainsi il est attendu :

- Embouche bovine : 43 000 têtes
- Embouche ovine : 143 000 têtes
- Embouche caprine : 13 200 têtes
- Opérations de ventes promotionnelles pendant le Ramadan et la Tabaski : 14 800 béliers pour la Tabaski (dont 700 bovins et 8800 béliers pour le District et de 200 bovins et 750 béliers en moyenne et par région) ;
- Abattages contrôlés : 58 500 Tonnes de viandes contrôlées toutes espèces confondues (CSCR 2012-2017).

### ***Production de cuirs et peaux***

La production contrôlée de cuirs et de peaux est obtenue sur la base d'estimations faites à partir des abattages contrôlés.

- Production de cuirs : 357 000 Unités de cuirs bruts
- Production de peaux (ovines et caprines): 1050 000 unités de peaux ovines et caprines
- Exportation contrôlée de cuirs : 2800 tonnes de cuirs  
Exportation contrôlée de peaux : 800 tonnes de peaux ovines et caprines

### ***Production avicole***

Compte tenu de l'effectif de pondeuses (environ 2.000.000 de pondeuses recensées par le PDAM, avec un taux de ponte estimé à 75%) et de poulets de chair en élevage moderne, l'augmentation annuelle de 10% de poulets locaux et de production d'œufs de pintades traditionnelles, les productions attendues sont :

- 453 000 000 oeufs de consommation ;
- 2 100 000 sujets de poulets de chair et 27 000 000 de volaille locale

Pour satisfaire les besoins intérieurs en produits animaux et améliorer l'exportation, la DNPIA doit réaliser le pari d'une meilleure valorisation des importantes ressources de l'élevage en assurant:

- l'amélioration de l'alimentation et des performances zootechniques du cheptel,
- le renforcement des capacités des acteurs,
- la gestion rationnelle des ressources pastorales,
- l'amélioration des conditions d'accès au financement.

La mise en œuvre du présent plan de campagne contribuera à renforcer le dispositif en place et amorcer un véritable développement à la base.

### Coût de la campagne pastorale 2014-2015

Tableau 1. Budget du plan de campagne 2014-2015

DOMAINE+	COÛT TOTAL (1000 FCFA)	MONTANT DISPONIBLE (1000 FCFA)	MONTANT A RECHERCHER (1000 FCFA)
I. Aménagement et hydraulique pastorale	14 333 423	13 835 554	497 869
II. Equipements et infrastructures d'élevage	19 766 507	3 540 753	16 225 754
III. Productions animales	54 756	15 356	39 400
IV. Amélioration génétique	721 447	534 054	187 393
V. Commercialisation	242 944	3 515	239 429
VI. Renforcement des capacités	435 269	426 284	8 985
VII. Appui aux éleveurs en aliment bétail	3 977 530	380 490	3 597 040
VIII. Supervision- suivi-évaluation	154 818	69 572	85 247
IX. Information-communication	17 100	17 100	
X. Appui Institutionnel	422 600		422 600
<b>TOTAL</b>	<b>40 126 395</b>	<b>18 822 678</b>	<b>21 303 717</b>

Le Budget global fait ressortir un besoin de financement de 40 126 395 000 FCFA. Ce budget intègre non seulement les activités classiques de suivi et d'appui conseil de la DNPIA et ses services déconcentrés mais également celles des autres acteurs qui interviennent dans le domaine de la promotion des filières animales. Il se répartit entre :

- ✓ Etat : 55%
- ✓ PTF : 23%
- ✓ ONG : 11%
- ✓ CT : 10% et les
- ✓ Bénéficiaires : 1%

Le gap de financement pour une exécution normale de la campagne est de **21 303 717 000 F CFA**. Ce montant à rechercher se décompose principalement comme suit : 16 225 754 000 FCFA pour les infrastructures et équipements d'élevage, 3 597 040 000 FCFA pour

l'appui aux éleveurs en aliment bétail, 497 869 000 FCFA pour les aménagements et hydrauliques pastoraux.

La contribution de l'Etat (55%) s'explique par le fait que sur la douzaine de projets et programmes rattachés à la DNPIA et qui contribuent à l'atteint de ses objectifs, seulement 4 bénéficient de financement extérieur, le reste fonctionnent sur BSI.

### **MESURES D'ACCOMPAGNEMENT**

Essentiellement concernées par les activités de la Convention /APCAM/DNPIA, il s'agira de poursuivre les activités de renforcement de capacités des professionnels des filières bétail/viande et lait en vue d'améliorer la conduite des animaux. La diffusion de textes législatifs et réglementaires, notamment la charte pastorale en langues nationales, des microprogrammes relatifs à l'alimentation des animaux, le contrôle de norme de qualité des infrastructures de transformation.